

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 03062

Numéro SIREN : 821 831 252

Nom ou dénomination : 2 A.S (Agence Atlantique de Sécurité)

Ce dépôt a été enregistré le 11/03/2019 sous le numéro de dépôt B2019/005069

**GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
TOULOUSE**

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/005069**
n° de gestion : **2016B03062**
n° SIREN : **821 831 252 RCS Toulouse**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Toulouse certifie avoir procédé le 11/03/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

2 A.S (Agence Atlantique de Sécurité) - Société par actions simplifiée
3 rue Georges Bernanos 31100 Toulouse -FRANCE-

date de clôture : 30/09/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



2255323

2255323



5069
*Carte Copie
 original*

N° 11084* 18

Formulaire obligatoire
 (art.223 du Code général des impôts)



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01/09/16	et clos le	30/09/17	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case					
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C), cocher la case					
Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223-I-2 quinquies C), cocher la case					
Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :		Adresse du siège social :	
2 A.S 52 bld Gabriel Koenigs 31300 TOULOUSE			
SIRET 8 2 1 8 3 1 2 5 2 0 0 0 1 9		Mél : laetitiavidal31@gmail.com	
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET																			
-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

B ACTIVITE

Activités exercées : Activités de sécurité privée

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3 %		Bénéfice imposable à 15 % et/ou 28 %*		Déficit	1 982	
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15 %		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %				
	PV à long terme imposables à 19 %		Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %	PV exonérées (art. 238 quindecies)	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches							
Entreprises nouvelles art. 44 <i>sexies</i>	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes	<input type="checkbox"/>	Zone franche urbaine	<input type="checkbox"/>	Pôle de compétitivité	<input type="checkbox"/>
Entreprise nouvelle, art. 44 <i>septies</i>	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 <i>quaterdecies</i>	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense	<input type="checkbox"/>
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %			

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 *quater W* / dans le secteur du logement social, art. 244 *quater X*

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
CABINET MAILLARD 48 avenue de Toulouse 31270 CUGNAUX Tél : 0561926503	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
N° d'agrément du CGA	Date : 11/01/18 Lieu : Toulouse
	Qualité et nom du signataire : Président MARAKKCHI Mohamed
Tél :	Signature

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTES »)

Désignation de l'entreprise 2 A.S			Néant <input type="checkbox"/> *			
Adresse de l'entreprise 52 bid Gabriel Koenigs			31300 TOULOUSE			
Numéro SIRET* 8 2 1 8 3 1 2 5 2 0 0 0 1 9						
Durée de l'exercice en nombre de mois* 13			Durée de l'exercice précédent* _____			
					Exercice N clos le 30/09/2017	
ACTIF			Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial* Autres *	010	012		
			014	016		
	Immobilisations corporelles*		028	030		
	Immobilisations financières* (1)		040	042		
	Total I (5)		044	048		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052		
		Marchandises *	060	062		
		Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés* Autres* (3)	068	070		
			072	074	36	
		Valeurs mobilières de placement	080	082		
		Disponibilités	084	086		
		Charges constatées d'avance*	092	094		
		Total II	096	098	36	
		Total général (I + II)	110	112	36	
PASSIF					Exercice N NET 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120		1 000	
	Ecart de réévaluation		124			
	Réserve légale		126			
	Réserves réglementées *		130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)		132			
	Report à nouveau		134			
	Résultat de l'exercice		136		-1 982	
	Provisions réglementées		140			
		Total I	142		-982	
		Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156		18	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164			
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169 1 000)		172		1 000	
	Produits constatés d'avance		174			
		Total III	176		1 018	
		Total général (I + II + III)	180		36	
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 302 septuies A-bis du Code général des impôts)

 Désignation de l'entreprise 2 A.S

 Néant *

Formulaire déposé au titre de l'IR

018

 Exercice N clos le 30/09/2017
1

A- RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210	
	Production vendue {	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214		
		services *		217		218		
		Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222		
	Production immobilisée*				224			
	Subventions d'exploitation reçues				226			
	Autres produits				230			
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232			
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234		
		Variation de stock (marchandises)*				236		
Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238				
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240				
Autres charges externes* : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)				242	1 982			
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243)		243		244				
Rémunérations du personnel*				250				
Charges sociales (cf. renvoi 380)				252				
Dotations aux amortissements*				254				
Dotations aux provisions				256				
Autres charges {		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262		
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260				
Total des charges d'exploitation (II)				264	1 982			
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	-1 982			
Produits financiers (III) 280				280				
Charges financières (V)				294				
Produits exceptionnels (IV)				290				
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347		300			
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348					
Impôt sur les bénéfices* (VII)				306				
2- BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) --- Charges (II + V + VI + VII)				310	-1 982			
B- RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312				
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316			
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318			
	Provisions non déductibles*				322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	((Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249)	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997			
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986	ZFU -TE (44 octies et octes A)	987	342			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	JEI (44 sexies A)	989				
	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44. quindicies)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undécies)	990				
	Dont divers	ZFA (44 quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	350		
	Créance due au report en arrière du déficit				346			
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)				655			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	352	354	1 982		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)				356			
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :					360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col.1	Déficit col.2	370	372	1 982		

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD.

3 IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise : 2 A.S Néant *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
		ACTIF IMMOBILISÉ								
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490		492		494		496		

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES								
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566		
TOTAL		570		572		574		576		

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values				
					Court terme *	Long terme			
						19 %	15 % ou 16 %	0 %	
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589	
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾				579	Régularisations	590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).							591		
TOTAL					596	585	597	599	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033 - NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 302 septies A
bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : 2 A.S

Néant ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	600	634	636
	Sur stocks et en cours	640	630	644	646
	sur clients et comptes rattachés	650	642	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	652	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

	Dotations	Reprises
Immob. incorporelles	700	705
Terrains	710	715
Constructions	720	725
Inst. techniques mat. et outillage	730	735
Inst. générales agencements amén. div.	740	745
Matériel de transport	750	755
Autres immobilisations corporelles	760	765
TOTAL	770	775

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	1 982
Total des déficits restant à reporter	870	1 982

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
--	-----	--

V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
(art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)

800		
-----	--	--

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	36
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

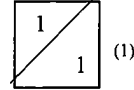
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD.



COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL VILLE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	<input type="text" value="901"/>		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	<input type="text" value="902"/>	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	<input type="text" value="903"/>	<input type="text" value="1"/>	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	<input type="text" value="904"/>	<input type="text" value="100"/>

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle

* Des explications concernant cette rubrique dans la notice n° 2033-NOT

Copyright Groupe ISA (2017) ISACOMPTA



Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 300917

N° SIRET : 82183125200019

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 2 A.S

ADRESSE (voie) 52 bld Gabriel Koenigs

CODE POSTAL 31300 VILLE TOULOUSE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Copyright Groupe ISA (2017) / ISACOMPTA

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT.

SAS 2 A.S

52 BOULEVARD GABRIEL KOENIGS
31300 TOULOUSE

Au capital de 1000 € - Rcs : 821 831 252 00019

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU 30/09/2018

Cher associé,

Conformément à la loi et aux statuts, on se réunit en Assemblée Générale Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 30 septembre 2017 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

On donnera toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

On vous présente en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

L'exercice clos le 30 septembre 2017, exercice sur 12 mois n'a permis de réaliser aucun chiffre d'affaires.

Le résultat d'exploitation s'élève à - 1 982 €
Les autres achats et charges externes s'élèvent à 1 982 €.

RESULTATS – AFFECTATION

- Proposition d'affectation du résultat

On propose de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan et compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un déficit de 1 982 € qu'il convient d'affecter de la façon suivante :

- Report à nouveau - 1982 €

Après affectation, les capitaux propres de l'entreprise s'élèvent à - 982 €.

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucune distribution de dividendes n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

CONVENTIONS VISEES à l'article L 223.19 du code du commerce.



SAS 2 A.S

52 BOULEVARD GABRIEL KOENIGS
31300 TOULOUSE

Au capital de 1000 € - Rcs : 821 831 252 00019

Procès-Verbal des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire Du 30/09/2018

L'associé de la société SAS 2 A.S, Société par actions simplifiées au capital de 1000 € s' est reuni réuni en Assemblée Générale extaordinaire, 52 boulevard Gabriel Koenigs 31300 Toulouse sur convocation de la gérance.

Est présent :

- Monsieur MARAKKCHI Mohamed, propriétaire de 100 actions

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Ordre du jour

- Lecture du rapport de la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos au 30 septembre 2017 et quitus à la gérance et affectation du résultat de l'exercice,
- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

1^{ère} Résolution

La gérance donne lecture du rapport.

L'Assemblée générale décide au titre de l'exercice en cours, que Monsieur MARAKKCHI Mohamed n'a perçu aucune rémunération.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

2^{ème} Résolution

L'assemblée annonce le résultat de l'exercice qui fait apparaître une perte de 1 982 euros, qu'il decide d'affecter en report à nouveau.

Et décide de ne pas procéder à la dissolution anticipée de la SASU et donc de poursuivre l'activité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

3^{ème} Résolution

L'Assemblée générale donne tout pouvoir aux porteurs de copies ou d'extrait du présent procès-verbal pour remplir formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pas d'autres questions à l'ordre du jour, la séance est levé.

